



03/09/2008

Présidence du sénat

L'ancien ministre nous annonce qu'il serait prêt à se présenter à la présidence du Sénat face au candidat issu des primaires de l'UMP.

Il a publié une tribune dans *Le Figaro* (30/08) sur l'enjeu de la campagne pour la présidence du Sénat. Dans ce texte, il ne cite pas Philippe Marini, candidat déclaré au plateau qui fait pourtant partie, avec les sénateurs Jean Arthuis, Hubert Haenel et Dominique Leclerc, de son groupe "un nouvel élan pour le Sénat". Alain Lambert s'en explique : *"À ce stade, je ne veux pas donner le sentiment de soutenir un candidat plus qu'un autre."* Lorsqu'on lui demande s'il sera candidat lui-même, il répond que son choix ne sera arrêté *"que sur la base des programmes des candidats"*, car il souhaite d'abord "approfondir le débat". Il en a lancé six sur son blog (www.alain-lambert.org), et il attend les réactions de ses collègues sénateurs. *"Si leur désir de refondation est nul, cette candidature n'apportera rien. Dans le cas contraire... La réforme des institutions offre au Sénat la possibilité de se refonder, assure le sénateur de l'Orne, qui préfère le mot "refondation" à la "réforme". Le président de la République a consacré la présidentialisation du régime. Dans ce cadre, le Parlement doit voir son pouvoir renforcé. Le fait majoritaire empêchera l'Assemblée de prendre ce pouvoir, de s'émanciper. Le Sénat, moins dépendant du fait majoritaire, a lui, par contre une chance historique de le faire. Je veux aussi savoir dans quelle mesure nous pouvons y réunir des majorités d'idées."* Ira-t-il jusqu'à se présenter dans la primaire de l'UMP face à Philippe Marini ? Ou face à n'importe quel candidat qui sortira vainqueur de cette primaire ? *"Ce deuxième scénario me semble plus probable. Pourquoi priver les centristes ou les socialistes du Sénat de ce débat ?"*

Avec l'aimable autorisation de